

# Saint-Paul

## infos

N° 4  
Janvier  
2006

Journal municipal de Saint-Paul-Lez-Durance

Correspondant : Mme Vanparys • Rédaction : M. Curinier • Directeur de publication : M. Pizot

### EDITORIAL



**M. Roger Pizot**  
Maire de  
St-Paul-  
lez-Durance

L'année 2005 s'est achevée et marquera un grand moment dans l'histoire de notre village. Notre petite commune s'est retrouvée propulsée sous les feux de la rampe en juin dernier lorsque le site du projet Iter a été choisi. St Paul lez Durance s'est vue confortée dans sa situation de pôle de recherche. C'est une longue histoire qui, comme vous le lirez plus loin, a commencé en 1959 et a été marquée de nombreuses étapes.

Iter est un grand espoir pour les générations futures et nous sommes fiers que cette recherche fondamentale se fasse sur le site de Cadarache. En attendant de concrétiser les espoirs qui sont mis en elle,

la réalisation même du projet devrait apporter sa part de travail aux habitants de la région.

Toutes les énergies, locales, régionales et nationales sont orientées dans ce sens. La gestion de tels projets, comme celle d'une commune, même de petite taille comme la nôtre, demande un investissement important et une capacité à travailler avec toutes les instances concernées. Aujourd'hui nos partenaires privilégiés, outre l'Etat et ses divers ministères, sont la Région, le Conseil Général, la Communauté du Pays d'Aix, le CEA et bien d'autres encore. Soyez assurés que mon équipe et moi-même oeuvrons au mieux pour que les intérêts de chacun soient préservés.

St Paul lez Durance restera ce petit village que nous aimons tant, où nous vivons en famille et dans une douce quiétude. Même s'il connaîtra quelques développements, nous ferons tout pour les maîtriser et conserver le bien-être que nous y éprouvons tous.

Le projet de locaux commerciaux et d'appartements que nous menons actuellement relève de ce principe, un développement maîtrisé de notre commune. Ces locaux permettront le regroupement des commerçants actuels ainsi que l'arrivée de nouveaux services pour la population. Nous porterons une attention toute particulière à ce que cette opération immobilière ne fasse l'objet d'aucune spéculation,

tant pour les appartements que pour les commerces. Le développement d'une commune passe également par des infrastructures de qualité mises à la disposition des entreprises. C'est ce que nous avons fait avec l'extension de notre ZAC Rourabeau qui a été totalement vendue. Ce gros investissement pour les finances locales se trouve aujourd'hui récompensé. Outre des entreprises industrielles, nous devrions prochainement voir l'édification d'un hôtel et d'une station service.

2006 commence, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année.

### Centre de secours

## La Sainte Barbe

Samedi 17 décembre la cérémonie officielle de la Sainte Barbe s'est tenue au Centre de Secours en présence de M. Pizot, Maire, du Colonel Broquier représentant le Directeur du SDIS, de l'Adjudant Chef Jamet, représentant de l'union départementale des Sapeurs Pompiers, du Capitaine Courrias, Chef de Centre et des Maires de Jouques et Meyrargues.

Au cours de cette cérémonie, le sergent Audra Patrick a été nommé adjudant, le caporal Nicolas Caron, Caporal chef et le sapeur 2<sup>e</sup> classe Barberis Philippe, 1<sup>re</sup> classe.

Le Capitaine Courrias, chef de Centre, a entre autre présenté le bilan des interventions réalisées par notre corps (plus de 400 pour l'année 2005 dont un tiers pour le secours aux personnes).

Cela a été également l'occasion de fêter le départ de M. Mytherbale Didier, adjoint au chef de Centre, qui a obtenu sa mutation à Nevers dans la Nièvre. Après avoir passé 6 ans sur notre commune à la satisfaction de tous, M. Mytherbale va ainsi pouvoir se rapprocher de sa famille. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse et



son fils, la réussite de leurs projets tant professionnels que personnels.

Le matin un hommage aux pompiers disparus a eu lieu au cimetière en présence des familles, de pompiers, de M. le Maire et de conseillers municipaux.



## → Pour les St P@ulais br@nchés

Du nouveau sur le site officiel de la Mairie de St Paul lez Durance (www.stpaul.fr). Ne vous déplacez plus pour obtenir un certificat de non-gage pour la vente de votre véhicule. Vous pourrez, en quelques clics de souris, l'obtenir immédiatement à partir de notre rubrique "Services municipaux – Démarches administratives".

Vous avez raté un compte-rendu de Conseil Municipal ? Rendez vous à la rubrique Conseil Municipal pour le retrouver.

**Abonnez-vous à notre lettre d'information gratuite.** Vous recevrez ainsi régulièrement des infos sur votre commune dans votre boîte électronique. L'inscription est gratuite et se fait directement depuis notre site Internet (www.stpaul.fr). N'oubliez pas de répondre à l'Email de confirmation qui vous sera adressé. Cette démarche est indispensable pour valider correctement votre demande. Une précision importante, vos adresses Email ne sont communiquées à personne.

## Information de la Préfecture → Exercice PPI du CEA de Cadarache

Durant la seconde quinzaine de janvier 2006, un important exercice de sécurité sera organisé sur le site du CEA de Cadarache. Durant cette simulation, l'intervention des services de secours sera essentiellement cantonnée à l'intérieur du site du CEA. Le scénario de l'exercice exclut toute implication directe des populations environnantes, qui ne subiront donc aucune gêne, notamment en matière de circulations routière et piétonne. L'opération ne passera pas pour autant inaperçue. La sirène d'alerte interne du CEA (trois sonneries fixes d'une durée de 30 secondes) sera activée à cette occasion, et les riverains pourront voir, par moment et à proximité immédiate du site, les équipes de secours en tenue complète d'intervention.

## → Noël de la mairie aux enfants



Mercredi 14 décembre, nous avons eu une nouvelle fois la visite du Père Noël. Son arrivée sur une superbe calèche a ravi les petits et les grands. "Dan le magicien" a émerveillé ses spectateurs et les a tenus en haleine pendant plus d'une heure.

Ensuite tous les enfants du village âgés de 0 à 14 ans se sont vus offrir un beau cadeau et un goûter. Un après-midi très réussi aux dires de tous.

## Informations mairie

# Le point sur les travaux

### Un nouvel espace pour la culture

La construction de gradins en bordure du jeu de boules, permet d'offrir un nouvel espace aux associations du village qui pourront ainsi y organiser des spectacles en plein air.

Le projet initial était différent de celui réalisé dans la mesure où nous voulions créer un théâtre de verdure au dessus de l'Abéou (au niveau de sa sortie du passage sous le canal EDF). Malheureusement pour différentes raisons administratives et techniques, cette solution a dû être abandonnée.

Nous voulons rassurer les joueurs de boules en leur précisant que, même s'ils devront à certains moments partager leur espace, tout sera mis en œuvre pour que la gêne occasionnée soit la plus courte possible. C'est ainsi qu'il n'est pas question d'y installer tout l'été un podium fixe. Nous sommes actuellement à la recherche de solutions beaucoup plus souples et rapides à mettre en place afin que cette scène naturelle soit utilisée au mieux des intérêts de tous.

Ce nouveau lieu a été créé pour apporter encore plus de convivialité dans notre village. Mis à la disposition de tous, nous espérons qu'il sera apprécié de chacun.

### Recherche de l'amiante :

En application du décret du 7 février 1996 modifié par le décret du 13 septembre 2001, tous les bâtiments communaux (Mairie, Ecole, Salle des fêtes etc.) ont fait l'objet d'un contrôle de présence



d'amiante. Cette opération, confiée au Cabinet d'Expertise Bagarry, n'a révélé aucune présence de produits dangereux.

### Rénovation Mairie :

Le hall de la Mairie, la salle de réunion bénéficient d'une remise à neuf afin d'offrir un meilleur accueil à la population.

Une étude va être lancée pour l'installation d'un ascenseur pour faciliter l'accès au secrétariat.

### Complexe commercial :

Le projet avance. Le permis de construire devrait être rapidement délivré. Une réunion avec les services concédés (EDF, France Télécom ...) pour la préparation du chantier s'est tenue dernièrement. A l'heure actuelle, tous les locaux commerciaux sont déjà réservés par différents commerçants. L'attribution des appartements n'est pas encore à l'ordre du jour et sera probablement confiée le moment venu à un organisme qualifié.

### Terrains de Tennis :

Les deux terrains du Jas du Dauphin sont maintenant opérationnels. Leur gestion a été confiée à l'APOAES. Tous les amateurs de tennis doivent donc s'adresser à cette association pour s'inscrire et avoir accès aux courts. Une clé personnelle leur sera fournie.



## Lu dans la presse

Notre commune connaît les honneurs de la presse nationale. L'arrivée d'ITER nous a projeté sur le devant de la scène. Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous l'article paru dans Géo.

Extrait du magazine GEO de décembre 2005 sous le titre "Les villes à l'honneur cette année"

**SAINTE-PAUL-LEZ-DURANCE : La fusion Nucléaire en 2080 ?**

*Le vrai fief de l'atome, c'est elle : Saint Paul Lez Durance. Cadarache n'étant que l'appellation du site du Centre d'études nucléaires, implanté depuis 1959 à Saint-Paul. Une petite commune située à 35 kilomètres d'Aix-en-Provence, qui a vu des millions de regards se braquer sur elle le 28 juin. Car c'est ici qu'ITER, le plus grand réacteur à fusion nucléaire, verra finalement le jour. Un projet de 10 milliards d'euros sur trente ans, réunissant six partenaires : Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Russie et Union européenne: ITER devrait permettre de créer quatre mille emplois dans la région, D'ici à 2080, c'est peut-être à Saint Paul Lez Durance que l'homme arrivera à "mettre le soleil en bouteille".*

(Yoanna Sultan)



Communiqué de la CPA

## Information Déchetterie

La commune de Saint-Paul lez Durance est équipée de points d'apport volontaires où sont collectés les emballages (bouteilles en plastique, acier, aluminium, briques alimentaires, cartons et cartonnettes), le verre et les journaux revues magazines. En 2005, au cours des 10 derniers mois, il a été collecté sur la commune 4,69 tonnes d'emballages ; 29,65 tonnes de verre ; 14,44 tonnes de journaux revues magazines.

De plus, pour les déchets volumineux ou occasionnels les habitants de St Paul ont à leur disposition une déchetterie qui accueille tous les encombrants, les gros cartons, les gravats, les végétaux, les huiles de vidange, les ferrailles, les batteries et les piles, ainsi que les déchets dangereux des ménages tels que les pots de peinture, les solvants, les aérosols et les néons.

### Nouveaux services :

→ **Huiles végétales** : Depuis peu, les usagers de la déchetterie peuvent y déposer les huiles végétales. Ce service gratuit est réservé aux particuliers. Les huiles végétales sont déposées dans des fûts de 220 litres qui sont ensuite collectés par la société Sud Récupération. Après chauffage, décantation et filtration le produit fini est destiné à un usage technique et industriel uniquement.



→ **Tôles amiantées** : Il est aussi possible de déposer dans les déchetteries de Peyrolles et de Rousset l'amiante. La réception des tôles fibrociment amiantées se fait à la déchetterie de Peyrolles le mercredi sur rendez-vous (Tel : 04.42.67.18.41) et à la déchetterie de Rousset le vendredi sur rendez-vous (Tel : 04.42.29.15.96). Ce service gratuit est réservé aux particuliers.

**Déchetterie de Saint-Paul lez Durance**  
Zone du Castellet - 13115 St Paul lez Durance  
Tél. : 06.07.49.10.44

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Samedi : 14h00-17h00 Dimanche : 9h-12h  
Fermé le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai.

## De la naissance du CEA à l'arrivée ITER

### Rappel de quelques dates historiques :

**Juillet 1959** : Création du Centre d'Etudes Nucléaires à Cadarache

**1962** : Le site du CEN de Cadarache sort de terre. Le Général de Gaulle, à l'origine du projet, visitera le Centre à deux reprises 1963 et 1967.

**1963** : Le budget attribué à la recherche augmente de 75%. Au mois d'avril, le réacteur de recherches "PEGASE" destiné aux essais des combustibles rentre en service, suivi quelques mois plus tard, par le réacteur "CABRI" destiné aux études de sûreté nucléaire.

**1964** : Prototype à terre, le 1<sup>er</sup> réacteur de propulsion nucléaire pour sous-marins fonctionne à Cadarache. Il équipera plus tard "LE REDOUTABLE" (SNLE).

**1967** : A Cadarache, 1<sup>er</sup> réacteur français à neutrons rapides appelé "RAPSODIE" diverge.

**1973** : Les Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) font flamber les prix - 1<sup>er</sup> choc pétrolier.

Le Président Giscard d'Estaing va poursuivre la politique de ses prédécesseurs dans le "tout nucléaire civil" qui prend de l'importance, stimulé par la crainte d'une crise d'approvisionnement en pétrole.

**1975** : A Cadarache, "la chaufferie avancée prototype" remplace le prototype à terre des premiers sous-marins nucléaires.

**1981** : François Mitterrand, Président de la République, va reprendre la politique énergétique française dont les racines sont Gaulliennes.

**1984** : Le 1<sup>er</sup> réacteur nucléaire français est couplé sur le réseau électrique (PALUEN 1) dont les chercheurs de Cadarache sont parmi les inspirateurs.

**1985** : Lors du sommet de Genève, les Présidents Reagan, Gorbatchev décident en collaboration la prochaine génération de TOKAMAK. (machine à confinement magnétique stationnaire permettant de créer des plas-

mas à haute énergie et d'étudier la fusion thermonucléaire).

**1988** : Le TOKAMAK "TORE-SUPRA" entre en service à Cadarache, 1<sup>er</sup> au monde à être équipé d'aimants supra - conducteurs refroidis à une température très proche du zéro absolu.

**1992** : Signature de l'accord "ITER" sous les auspices de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) rassemblant 4 partenaires : Etats-Unis ; Japon ; Russie et Union Européenne.

**1998** : Fin de la 1<sup>ère</sup> phase d'études, la décision de construire ITER n'est pas prise, les Etats-Unis se retirent de la Coopération.

**2001** : Présentation du rapport final aux partenaires signataires de l'accord définissant le projet "ITER" et son coût.

**2002** : Décembre, les Etats-Unis et la Chine rejoignent les négociations à propos de leurs participations au projet ITER, Suivi de la Corée du Sud.

**2003** : TORE-SUPRA va battre un nouveau record mondial, les réactions thermonucléaires régissent le cœur du soleil pendant 6 minutes et 20 secondes.

**2004** : Novembre, les 25 ministres européens de la recherche confirment leur décision de construire ITER à Cadarache en accordant un nouveau mandat de négociation à une décision politique avec les cinq autres partenaires du projet : le Japon ; les Etats-Unis ; la Chine ; la Corée du Sud et la Russie.

**2005** : Cadarache reste en concurrence avec le site Japonais de Rokkasho-Mura.

**28 Juin 2005** : Décision unanime de construire ITER à Cadarache avec une phase de construction qui devrait débuter en 2007 pour une durée de travaux comprise entre 8 et 10 ans.

## → Médiateur de la République

Une autorité indépendante au service du citoyen  
Vous rencontrez un problème avec des administrations de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics ou tout organisme investi d'une mission de service public (organismes sociaux entreprises publiques, ...)

### UNE DÉCISION :

- que vous ne comprenez pas
- que vous souhaitez contester, ou qui vous crée des difficultés matérielles importantes ;
- une réclamation restée sans réponse.

**Les 10 délégués du Médiateur de la République dans les Bouches du Rhône peuvent gratuitement examiner votre dossier et vous aider à trouver une solution amiable.**

### Renseignements et prise de rendez-vous :

AIX EN PROVENCE

- Mairie : 04 42 91 93 95

- MJD : 04 42 20 90 32

Lundi et mardi matin (sauf le dernier mardi du mois)

Dernier mardi matin de chaque mois

## → Collège Demain

L'association de parents d'élèves "Collège Demain" remercie les nombreux parents qui ont participé aux Elections des Représentants des Parents au Conseil d'Administration du Collège Jean Jaurès de Peyrolles.

Avec 49% des suffrages exprimés, lui offrant 3 sièges sur 7, "Collège Demain" peut ainsi poursuivre sa participation active au sein du Collège : participer aux Conseils de Classe, aux conseils d'Administration, aux commissions permanentes qui élaborent les projets...

"Collège Demain" c'est également une structure ouverte, gérée et organisée par des parents qui recherchent réussite et bien être des enfants.

Si vous n'êtes pas encore adhérents, vous avez bien sur la possibilité de nous rejoindre lors de nos réunions mensuelles, nous y réfléchissons sur les thèmes d'orientation, de santé, de sécurité, d'incivilité et de violence.

Le Conseil Général nous a également demandé de faire partie du Comité de Pilotage qui participe à l'élaboration du projet de rénovation du Collège et de sa nouvelle cantine qui devrait ouvrir à la rentrée 2006.

**Vous pouvez aussi nous contacter**

**par téléphone au 04.42.67.19.64.**

**ou nous envoyer un email à [college-demain@free.fr](mailto:college-demain@free.fr)**

## → Le point sur Iter



**Une révision simplifiée du POS** est lancée afin de classer la zone concernée en zone UN (zone destinée à recevoir les constructions nécessaires à la réalisation des objectifs scientifiques, techniques et industriels du CEA Cadarache ainsi que les constructions nécessaires à la gestion du Centre). Dans le cadre de la concertation, un dossier et un registre permettant de recueillir les avis et observations éventuels sont à votre disposition en Mairie pendant toute la durée de la procédure.

**Un débat public**, portant sur ITER et ses impacts sera organisé par la Commission Nationale du Débat Public début 2006. Le jour sera précisé par avis de presse, affichage en Mairie et sur notre site Internet : [www.stpaul.fr](http://www.stpaul.fr)

Infos utiles

## Transports

### Covoiturage

Un service de covoiturage est disponible sur la commune. Si vous recherchez un transport ou proposez de transporter quelqu'un, contactez le 04.42.17.97.30 ou [www.covoituraix.org](http://www.covoituraix.org)

### Taxi

Les taxis Le Penven sont à votre disposition sur la commune. Tél. : 04.42.57.43.98

### Transport sur Manosque en car

Rappel : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois un transport est proposé sur Manosque. Il est ouvert à tous et gratuit pour les personnes âgées de 60 ans et plus (une carte de transport gratuite leur est délivrée en Mairie).

### "OteLo" : se déplacer en Pays d'Aix ?

Vous voulez connaître les lignes de bus, les horaires, les itinéraires et obtenir des infos utiles ? Appelez du Lundi au Samedi de 7h30 à 19h le 0.805.71.50.50 (appel gratuit)

### Héliotis Pays d'Aix :

Vous prenez régulièrement l'autoroute pour vous rendre à votre travail sur le territoire de la CPA (Communauté du Pays d'Aix) ? Bénéficiez des avantages suivants (par mois) :

- 20 % de réduction du 1<sup>er</sup> au 20<sup>e</sup> passage
- Gratuité du 21<sup>e</sup> au 40<sup>e</sup> passage
- 20 % à partir du 41<sup>e</sup> passage

Pour cela souscrivez un contrat Héliotis Pays d'Aix auprès de la société ESCOTA. (0892.70.70.30 ou [www.escota.com](http://www.escota.com)).

## Prévention des incendies

# Le débroussaillage, une obligation

**D**ans les massifs boisés et les zones urbanisées comprenant des terrains boisés, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont notamment obligatoires pour les abords des constructions, des chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres, ainsi que les voies privées y donnant accès sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Cette obligation s'applique à tous les propriétaires.

### Comment débroussailler ?

L'opération de débroussaillage ne vise pas à faire disparaître l'état boisé mais doit au contraire permettre un développement harmonieux des boisements. On entend par débroussaillage :

- La destruction de la végétation herbacée et ligneuse basse au ras du sol
- L'élagage des arbres conservés jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres
- L'enlèvement des arbres morts
- L'enlèvement des arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'un autre d'au minimum 2 mètres
- L'enlèvement des branches et des arbres situés à moins de 3 mètres d'un mur ou surplombant le toit d'une construction.

### En savoir plus :

- Une brochure détaillée éditée par la Région PACA est disponible en Mairie ou sur le site [www.cr-paca.fr](http://www.cr-paca.fr)
- Service des Forestiers Sapeurs de Peyrolles : 04.42.57.84.75
- La Mairie 04.42.57.40.56

### Pour réussir votre débroussaillage un bon débroussaillage c'est ...

- Délimiter le périmètre à débroussailler
- Élaguer les branches basses de tous les arbres.
- Broyer ou couper la végétation et abattre les arbres gênants.
- Rechercher quelques arbres et arbustes que vous pourrez laisser sur pied.
- Organiser votre chantier afin de ne pas couper plus de végétation que ce que vous pouvez éliminer.
- Utiliser des outils adaptés en fonction de votre force et de la surface à débroussailler.
- Songer à entretenir régulièrement (tous les 2 ou 3 ans) la surface débroussaillée.

### Quelle est la meilleure saison pour débroussailler ?

En dehors de la période estivale et plus particulièrement de décembre à février, voire au début du printemps.

### Un mauvais débroussaillage, c'est un débroussaillage incomplet :

- L'élimination du sous-bois sans intervention sur les arbres
- le broyage de la broussaille sans finition manuelle au pied des arbustes et des arbres laissés sur pied
- La présence en début d'été de végétaux secs coupés au cours de l'hiver
- le travail effectué sur le périmètre de 50 mètres autour de l'habitation, en oubliant le chemin d'accès.

## Des nouvelles de Tahiti

**A** l'occasion d'un voyage d'agrément à Tahiti, Monique et Bernard Courrias ont eu le plaisir de retrouver Mme Chantal Seiwert, ancienne Adjoint au Maire et infirmière sur notre commune ainsi que Bertrand, son mari. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons eu des nouvelles de toute la famille qui coule des jours heureux en Polynésie. Chantal et Bertrand, par l'intermédiaire de Bernard et Monique souhaitent transmettre à tous leurs amitiés.



## Comment contacter la Mairie

- ▶ **SECRETARIAT** ouvert l'après-midi de 13h30 à 17h30.  
Tél. : 04 42 57 40 56  
Fax : 04 42 57 44 61  
Email : [mairie@stpaul.fr](mailto:mairie@stpaul.fr)  
Site Internet : <http://www.stpaul.fr>
- ▶ **M. le Maire** reçoit sur rendez-vous *tous les jours*
- ▶ **QUELQUES NUMÉROS UTILES :**  
*Infirmières :*  
06 09 52 78 27 / 06 10 35 72 06  
*Médecin de garde :* 06 62 68 41 08  
*Police Municipale :* 06 07 55 56 32